



Notre colocataire ne veut pas partir

Par **Cormoran_bzh**, le **11/03/2009 à 15:20**

Bonjour,Voici mon problème : J'habite en colocation avec 2 autres personnes. Ces deux personnes ne se supportent pas et les incidents sont nombreux. La situation n'est vivable pour personne, même si je m'entend plutôt bien individuellement avec chacun d'eux. Je suis dans les murs depuis 1 an et demi, eux deux sont arrivés il y a 2 mois après le départ des 2 colocataires précédents. Souhaitant mettre un terme à cette situation, et après avoir constaté que mes 2 colocataires étaient irréconciliables, j'ai tranché en faveur de l'un d'eux (je vais l'appeler Julie) en demandant à l'autre (je le nommerai Antoine) de partir. **Nous sommes donc 2 à demander le départ du 3ème.** Le problème est qu'Antoine refuse de partir. Il argue que les torts sont partagés entre lui et Julie (ce qui est vrai), et qu'il n'a pas à supporter seul les conséquences de ce conflit... vu ce que cela implique pour lui : recherche d'appartement, paiement de frais d'agence, déménagement, etc. Julie et moi sommes prêts à faire un geste financier vis à vis de ses frais d'agence mais cela n'a pas suffi à convaincre Antoine qui ne veut rien entendre. Quelques précisions : - c'est moi qui ai versé le loyer au propriétaire depuis l'arrivée des mes 2 colocataires, qui me payaient leur part en parallèle - le nouveau bail à nos 3 noms n'est pas encore signé par tout le monde... donc même si nous sommes à jour dans le paiement des loyers, il n'y a pas de contrat de location en bonne et due forme (à part l'ancien que j'ai souscrit avec mes 2 ex-colocataires). Ma question est donc : avons nous un recours légal pour exiger qu'Antoine vide les lieux ? Est-ce que je mette en contact avec l'agence et le propriétaire, en me portant garant du loyer et en leur demandant de me soutenir, pourrait faire avancer les choses ? Merci d'avance pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.